

Recherche fondamentale et translationnelle sur le cancer : étude des résistances aux traitements

**APPEL
D'OFFRES
2022**

DATE LIMITE
DE DÉPÔT
DES DOSSIERS :
13 AVRIL 2022, 17H00.

Contexte

Les donateurs de la Fondation de France manifestant un intérêt permanent pour les avancées de la connaissance dans le domaine du cancer, la recherche sur les pathologies cancéreuses bénéficie d'un soutien ininterrompu de la Fondation de France depuis plus de 30 ans. Malgré les progrès accomplis ces dernières années, trop de patients sont encore confrontés à des échecs thérapeutiques. C'est sur ce sujet de la résistance aux traitements que la Fondation de France a décidé de s'engager.

Quels projets de recherche ?

En 2022, la Fondation de France poursuit son soutien à la recherche fondamentale et translationnelle portant sur **l'étude des résistances aux traitements du cancer** dans le cadre d'hémopathies malignes ou de tumeurs solides.

En ce sens, un argumentaire clair et détaillé sur la pertinence et l'adéquation du projet à la thématique des résistances aux traitements devra être fourni.

Les aides accordées concerneront uniquement des allocations post-doctorales (de maximum deux ans) auxquelles s'ajoutera une subvention de fonctionnement (d'un montant maximal de 50 000 € pour deux ans) dédiée exclusivement à l'accueil du chercheur post-doctorant et destinée à améliorer les conditions de réalisation de son travail de recherche. Le total demandé ne pourra pas excéder 170 000 €.

La Fondation de France n'autorise aucun prélèvement de frais de gestion sur les allocations jeunes chercheurs.

Modalités de soutien

Les demandes d'allocations post-doctorales, d'une durée de un ou deux ans, concerneront :

- principalement des soutiens pour l'accueil de chercheurs post-doctorants, français ou internationaux, au sein de laboratoires publics français ;
- quelques bourses de mobilité à l'étranger pour la réalisation d'un post-doctorat de sciences pour une durée maximale de 12 mois et d'un montant forfaitaire de 2 700 € par mois, afin d'initier la mobilité de **chercheurs**.

Ces bourses ne seront pas assorties de subvention de fonctionnement.

Le comité portera une attention particulière à la mobilité des candidats, tant géographique que thématique, entre la thèse et le post-doctorat et/ou entre les différents stages post-doctoraux, ainsi qu'aux perspectives de carrière du candidat clairement énoncées.

En raison du nombre important de dossiers reçus chaque année, les équipes bénéficiant d'un financement du programme European Research Council ne pourront pas déposer de dossiers de demande d'allocations post-doctorales en France pendant les trois premières années de financement, **sauf si la demande porte sur un autre sujet de recherche**. De même, les demandes de renouvellement sont autorisées dans la limite d'un an.

Comment répondre ?

Attention, les candidatures s'effectuent désormais exclusivement en ligne, avant le 13 avril 2022, 17h00.

Tout dossier adressé par voie postale ou par courriel sera refusé.

Les décisions seront communiquées en juillet 2022, uniquement par voie postale ou électronique.

Pour toute demande d'information :

Fondation de France

Comité Cancer

40 avenue Hoche - 75008 Paris

Téléphone : 01 85 53 13 66

E-mail : projets@fdf.org

www.fondationdefrance.org



40 avenue Hoche

75008 Paris

Tél. : 01 44 21 31 00

[t](#) [in](#) [@](#) [f](#)

fondationdefrance.org

Premier réseau de philanthropie en France, la Fondation de France et son réseau de 916 fondations abritées soutiennent chaque année plus de 11 000 projets d'intérêt général qui répondent à cinq grands enjeux : aider les personnes vulnérables, favoriser la recherche et l'éducation, promouvoir la culture et la création, agir pour un environnement durable et développer la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France agit grâce à la générosité des donateurs et des testateurs.